

**SYNDICAT MIXTE du SCoT ROVALTAIN-Drôme-Ardèche**

1, avenue de la Gare – Quartier de la Gare

**26300 ALIXAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du COMITE  
SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DU SCoT ROVALTAIN  
Drôme-Ardèche**

Le 20 juin 2017 à 18H30 le Comité syndical s'est réuni à Tain l'Hermitage sous la présidence de Lionel BRARD Président du syndicat mixte.

Etaient présents : Mesdames CHOVIN (2 voix), JUNG (4 voix), LAMBERT (6 voix), MOURIER (4 voix), ROGER DALBERT BANCEL (6 voix), ROSSI (3 voix), et Messieurs BANDE (4 voix), BIGNON (4 voix), BONNET (7 voix), BRARD (4 voix), CARDI (4 voix), CHANTEPY (3 voix), CHAUMONT (4 voix), CHOVIN (4 voix), DARD (6 voix), GAUTHIER (4 voix) LABADENS (4 voix), LARUE (4 voix), PRADELLE (6 voix), PRELON (4 voix), REVOL (2 voix), ROUVEYROL (4 voix), SIEGEL (2 voix), SOULIGNAC (4 voix), VALETTE (6 voix), VALLON (4 voix), VASSY (4 voix).

Pouvoirs : de Mme GENTIAL (4 voix) à Mme MOURIER, de Mme THORAVAL (4 voix) à M. LABADENS, de M.LUNEL (4 voix) à M.CARDI, de M.PONTON (3 voix) à M. CHANTEPY, de M.ROLLAND (4 voix) à M.BRARD.

Date de convocation : 9 juin 2017 - Nombre de délégués en exercice : 45 disposant de 185 voix - Nombre de délégués présents: 27 disposant de 113 voix - Nombre de pouvoirs : 5 soit 19 voix

**Objet : Contrat Vert et Bleu : financement de l'action « Observatoire de la biodiversité des sols »**

Considérant que dans le cadre du Contrat vert et bleu, le syndicat mixte porte une action visant à favoriser la mise en place d'un observatoire pérenne sur la biodiversité du sol du Grand Rovaltain. Il sera fait appel à un prestataire pour assurer la mise en œuvre scientifique et la valorisation de l'action,

Considérant que le plan de financement de l'action prévoit un cofinancement Région et une participation de chacun des 3 EPCI du territoire,

Le plan de financement prévisionnel de l'action est le suivant (montants arrondis) :

DEPENSES PREVISIONNELLES	Prix total	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Coût des analyses en laboratoire et frais liés aux prélèvements	17 000 €	2 800 €	2 800 €	5 700 €	5 700 €
Pilotage et communication SM SCoT	9 425 €	1 964 €	2 749 €	1 964 €	2 749 €
Animation, capitalisation et valorisation des résultats Fondation Rovaltain	4 509 €	801 €	801 €	801 €	2 106 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>30 934 €</b>	<b>5 564 €</b>	<b>6 350 €</b>	<b>8 464 €</b>	<b>10 555 €</b>

RECETTES PREVISIONNELLES		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Région CVB	21 164 €	3 807 €	4 344 €	5 791 €	7 221 €
EPCI	6 000 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Autofinancement SM SCoT (temps passé)	3 770 €	785 €	1 100 €	785 €	1 100 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>30 934 €</b>	<b>6 092 €</b>	<b>6 944 €</b>	<b>8 076 €</b>	<b>9 821 €</b>

Un dossier de demande de subvention sera déposé pour les deux premières années pour un montant de 8 151 € de subvention Région de manière à permettre le démarrage de l'action au second semestre 2017.

Entendu le rapport présenté par le vice-président,

## **LE COMITÉ SYNDICAL, après avoir délibéré**

Pour : 27 délégués dont 5 disposant d'un pouvoir et représentant 132 voix  
Contre : 0  
Abstention : 0

### **DECIDE,**

- **D'approuver** le plan de financement de l'action tel que présenté,
- **D'autoriser** le Président à déposer la demande de subvention auprès de la Région pour les années 1 et 2,
- **D'autoriser** le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

**Ainsi fait et délibéré le 20 juin 2017 et ont signé au registre tous les membres présents.**



**Lionel BRARD**  
**Président**